

Rapport moral – 13 juin 2014

Les valeurs de l'association

MIEZAKA vient de fêter ses un an d'existence. Une année de difficultés pour la mise en place de la structure administrative, dues à notre inexpérience dans le monde associatif (et administratif !) mais aussi une année de rencontres sympas et d'ouverture du bureau initial à de nouvelles personnes motivées.

Tout a commencé suite à notre séjour, Laurent et moi à Madagascar en Avril 2012 et à notre visite de l'école construite par les parents d'élèves à Andranovory. Après avoir vu la misère dans laquelle vivent ces gens mais surtout et aussi les enfants, nous voulions faire quelque chose. Le fait que ce village soit le village de la famille de Ndanja participait de cette motivation mais surtout était un atout pour bénéficier d'un fort lien local sur lequel s'appuyer.

C'est pourquoi nous avons décidé de créer une association humanitaire. Pour nous c'était le meilleur moyen de les aider. Jean-Marie, l'oncle de Ndanja, accepte d'être notre correspondant local.

Beaucoup de projets pourraient être menés tant les besoins sont grands, mais nous avons limité notre tâche à une première mission exclusive, la construction d'une école solide « en dur », souhait principal des parents d'élèves. Il était évident que nous ne devons pas nous disperser pour avoir une chance de réussir.

MIEZAKA a pour but d'améliorer les conditions d'enseignement pour les enfants du quartier d'Andranovory, commune d'Ambositra 2, à Madagascar. (ART 2 des statuts).

Notre tâche est passionnante mais nous devons avoir une éthique irréprochable. Nous devons faire preuve de transparence, d'intégrité, de tolérance, de confiance, d'écoute...Il est très important que nous vous rendions compte du travail effectué, des difficultés voire même des échecs rencontrés. L'utilisation de l'argent que l'on nous a confié doit être faite de façon rigoureuse et claire. Chacun doit savoir ce que deviennent les fonds. Nous devons respecter tous les acteurs de nos projets (membres, amis, partenaires, bénéficiaires).

Il va de soi que nous devons avoir le plus grand respect des traditions et cultures locales. Le partenariat avec l'association des parents d'élèves est essentiel.

Activités concernant les formalités

La première partie de l'année a été consacrée à la mise en place de la structure administrative de l'association. Beaucoup de démarches pour tout finaliser.

- Le 24 mai 2013, Marido, Laurent et Ndanja organisent une AG constitutive. Nous venons de créer MIEZAKA, association humanitaire de loi 1901.
- Le 27 mai 2013, MIEZAKA est déclarée en préfecture de la Haute-Garonne (début de son existence légale).
- Le 08 juin 2013, c'est la parution au journal officiel (officialisation de son existence légale).
- Le 31 mai 2013, MIEZAKA est inscrite à l'INSEE et se voit attribuer un numéro SIREN.
- Le 22 juin 2013, un compte bancaire est ouvert à la Banque Populaire.
- Le 22 août 2013, l'association est reconnue d'intérêt général et elle est donc habilitée à délivrer des reçus fiscaux.

Pour pouvoir faire des transferts de fond vers Madagascar, il fallait ouvrir un compte sur place. Nos correspondants locaux s'y sont attelés fin août 2013 mais le statut d'association "étrangère" de Miezaka et une nouvelle législation anti-blanchiment d'argent rendaient cette ouverture très compliquée. Finalement

- Les parents d'élèves ont créé officiellement leur association sous le nom de MIEZAKA comme la nôtre. Par souci de clarté, nous appellerons cette association MIEZAKA-ANDRANOVORY dans tous nos documents.
- L'association MIEZAKA-ANDRANOVORY a ouvert un compte bancaire à la BOA Madagascar en Janvier 2014. (voir détails dans le rapport financier)

Activités concernant la construction de l'école

Un premier devis avait été demandé en 2012 à l'entreprise FCRG (M. Robert Andriamanantsoa) afin d'estimer le coût de la construction d'une école comportant 2 salles de classe (8x8m chacune). Cette entreprise nous avait été recommandée par Hoby Moroni, pour avoir construit des logements sociaux dans le village de ses parents.

Cette entreprise a été recontacté en 2013 ainsi qu'une entreprise de maçonnerie (M. Rasely) dont nous connaissions les qualités car ayant réalisé une maison individuelle pour le famille de Ndanja

Beaucoup d'échanges (longs!) de courrier ont été nécessaires pour obtenir des devis comparables.

Les devis définitifs ont été obtenus début mai 2014 et transmis à l'association des parents d'élèves afin qu'ils choisissent parmi les 2 propositions.

Le 9 mai 2014, ils ont opté pour le devis de M. Rasely. (devis plus cher mais comportant des WC, personne en qui ils avaient confiance)

Production de documents

- Grâce à Denis, graphiste de HighTao, nous avons une plaquette (brochure 3 volets) sympa et attractive
- Yves nous a fourni des cartes de visite « Miezaka »

Les adhérents

Peu d'adhérents pour cette première année, que des adhérents d'honneur, bénévoles et donateurs importants.

Les bénévoles

Outre les 6 personnes du bureau, d'autres personnes oeuvrent bénévolement pour l'association. Voici les contributions de chacun pour l'année :

- Marido : les formalités administratives, la production de documents, la coordination au sein du bureau
- Ndanja : le site web (HighTao), toute la coordination avec Madagascar
- Laurent : la gestion du compte bancaire, les reçus fiscaux
- Yves : le partenariat avec Astrium, les cartes de visites
- Marie-Anne : le partenariat avec Airbus
- Alex : séjour à Andranovory, reportage photo
- Hoby et Christophe : achat et don des objets pour les ventes caritatives, photos d'enfants, relecture du site Web
- Nicolas : réseaux sociaux
- Toute la famille de Ndanja à Mada dont Tsima, Rakoto, Gabrielle, Jean-Marie, Désiré

un grand MERCI à tous !

Il est question que Urica nous rejoigne !

Les partenariats

Des premiers contacts ont été pris avec des comités d'entreprises en vue de participer à des événements pour faire connaître l'association.

- 15 mai 2014 : Yves et Marido présentent l'association MIEZAKA à la section Humanitaire du CE d'Astrium. Bon accueil. La possibilité de participer à la vente de Noël doit être soumise à approbation.
- 6 juin 2014 : Marie-Anne présente l'asso à une représentante de la commission du CE qui autorise les associations à faire des ventes caritatives au sein d'Airbus

D'autres pistes pourront être suivies dans l'année qui suit : Altran (Ndanja + Alex?) , CNRS (Marido), Mairie d'Escalquens (Marido)